

L'AQRP, partenaire de l'Alliance internationale de recherche universités-communautés Santé mentale-Citoyenneté (ARUCI-SMC)

En juin 2009, le gouvernement du Canada a octroyé un montant de huit millions de dollars pour quatre projets de recherche dans le cadre du programme des Alliances internationales de recherche universités-communautés (ARUCI) — programme résultant d'un



partenariat entre le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH)¹. Selon de CRDI, «les alliances internationales de recherche prennent la forme d'une collaboration entre des établissements d'enseignement postsecondaire et des collectivités. Dans le cadre de ces alliances, des universitaires du Canada et de pays en développement collaborent avec la population des collectivités qui bénéficieront de leurs études et de leur formation. Les ARUCI internationales mettent en rapport les spécialistes et les populations locales afin de favoriser l'apprentissage mutuel²».

Ainsi, quatre nouvelles ARUCI ont été créées en juin 2009, dont l'ARUCI Santé mentale-Citoyenneté (ARUCI-SMC) réu-



nissant le Canada et le Brésil. Ces deux pays «jouissent d'une haute estime à titre de pionniers des services de santé mentale. Ce sont entre autres les

faire participer les personnes atteintes de troubles mentaux à la conception et à la prestation de leurs soins qui leur ont valu cette réputation.

Au moment où les pratiques exemplaires à l'échelle internationale continuent de préconiser une plus grande inclusion des personnes atteintes de troubles mentaux — pour en faire des citoyens de plein droit dans la gouvernance des services de santé mentale —, il est essentiel de procéder à une analyse des nouvelles pratiques du point de vue de tous les intervenants.»

Cette ARUCI internationale regroupant 42 chercheurs et 32 organismes partenaires se [penche] sur le point de vue des utilisateurs des services de santé mentale, sur la transformation de ces services en réaction à la participation des utilisateurs et sur les rôles et les conditions qui facilitent leur participation à la conception et à la prestation de leurs propres soins.

Les partenaires de l'alliance souhaitent que leurs constatations soient intégrées à la formation des étudiants, qu'elles alimentent les dialogues sur les politiques et qu'elles servent à élaborer des outils de soutien à l'intention des associations de santé mentale et des fournisseurs de services de santé³

L'AQRP compte parmi les partenaires de l'ARUCI-SMC et participe aux rencontres et travaux de celle-ci. Jusqu'à présent trois séminaires entre chercheurs et partenaires du Canada et du Brésil ont permis notamment l'échange de connaissances, de pratiques et d'expériences, ainsi que la mise en place



d'un comité citoyen — constitué exclusivement de personnes utilisatrices — et le soutien financier de différents

projets dans chacun des deux pays. L'ARUCI-SMC travaille actuellement sur la création de son site web qui devrait voir le jour au cours des prochains mois.

À l'automne 2010, dans le cadre du troisième concours de demande de bourses de l'ARUCI-SMC pour le démarrage de projets de recherche ou de projets exploratoires, l'AQRP a soumis un projet novateur. Un dossier à suivre.

Références:

¹http://www.idrc.ca/fr/ev-113848-201-1-DO_TOPIC.html

²http://www.idrc.ca/fr/ev-141946-201-1-DO_TOPIC.html

³http://www.idrc.ca/fr/ev-141946-201-1-DO_TOPIC.html

